Image not found or type unknown

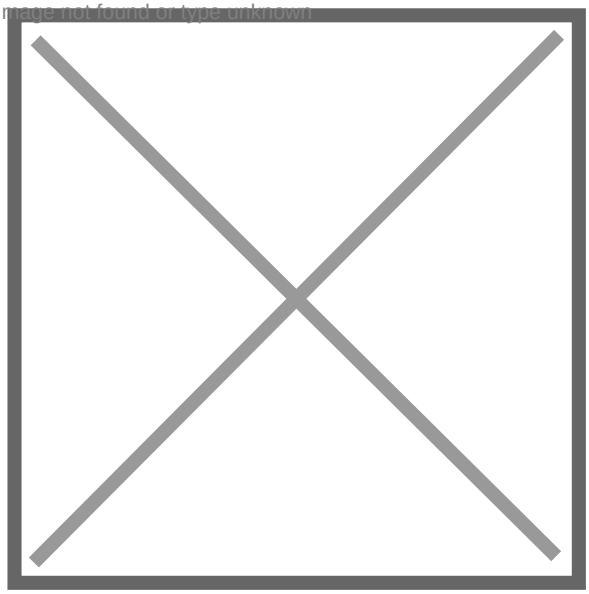

Menace et insultes sur facebook

Par **altaya14**, le **13/01/2011** à **08:55**

Bonjour,
quelqun m envoi des menaces sur facebook , qu es ce que je peux faire , je precise que c est le fils de mn employeur et que je lui es envoyé tout simplement des messages pour lui reclamé mes salaires mes document de fin de contrat et la les menaces et les insultes qon comencé a fusé ,, que dois je faire quel sont mes droit ?????

Par **Marion2**, le **13/01/2011** à **09:55**

Parce que vous réclamez vos salaires à votre employeur par des messages sur Facebook ??? Ce n'est pas très sérieux. C'est en courrier recommandé AR qu'il faut le faire.

Laissez tomber facebook.

Par **billet**, le **14/01/2011** à **12:55**

Qu'appelez vous des menaces, menaces de mort, menaces des destructions, sont elles réitérées ?

Par **madeleine34**, le **14/01/2011** à **21:38**

Dans un premier temps, il faut imprimer ou conserver sur votre page personnelle la totalité des insultes et des messages litigieux. Ensuite, il y a deux démarches à accomplir, la première concerne Facebook, vous devez leur envoyer un email, leur expliquant votre situation, les webmasters peuvent avoir accès à votre profil et ne pourront donc que constater (n'hésitez pas à "signaler les message" comme indiquer à chaque fois sur le site). D'autre part, vos preuves en main vous devez vous rendre dans un service de police et porter plainte, ça vous sera bénéfique au cas où ce conflit se prolongerait et que vous vous retrouviez face à la justice, les preuves légales ne pouvant être remise en cause.

Par **Marion2**, le **14/01/2011** à **22:08**

altaya14,

Je vous conseille de laisser tomber facebook .... N'allez pas vous lancer dans des complications inutiles...

Imprimez ce qui vous a été dit sur ce site et c'est tout. Juridiquement, vous ne pourrez même pas vous en servir.

Si vous n'avez pas reçu, ni salaires ni vos documents (les documents, ainsi que les bulletins de salaire sont quérables - c'est-à-dire que vous devez aller les chercher).

Si les salaires ne sont pas réglés, envoyez immédiatement un courrier recommandé AR en les demandant sous 8 jours.

Dans le même temps, vous saisissez les Prud'hommes.

Par **Marion2**, le **14/01/2011** à **22:39**

[citation] **D'autre part, vos preuves en main vous devez vous rendre dans un service de police et porter plainte, ça vous sera bénéfique au cas où ce conflit se prolongerait et que vous vous retrouviez face à la justice, les preuves légales ne pouvant être remise en cause.**

[/citation]

Quelles preuves ? des preuves légales ???

Allons madeleine34, soyons un peu sérieux !!!

Par **Marion2**, le **15/01/2011** à **19:49**

Ecoutez madeleine, ce qui est important, c'est qu'altaya puisse récupérer les documents dont

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

il a besoin, ainsi que son salaire.

S'il va aux Prud'hommes, il pourra toujours donner copie des messages reçus sur Facebook, mais...

Je ne comprends d'ailleurs pas qu'il ait fait la bêtise de réclamer son salaire sur Facebook !!!

Qu'il fasse le nécessaire pour récupérer ce qui lui revient, et pour FACEBOOK.... il y a plus important pour l'instant.

Par **altaya14**, le **21/01/2011** à **17:18**

BONJOUR
j ai fais ma reclamation de salaire avec ar mais en plus j ai des menaces sur facebook . excuser moi j avais omis de le preciser.

Par **Boulafha**, le **23/07/2016** à **10:43**

BONJOUR
j'ai connais quelqu'un on 2013 par facebook et la relations sa durée même pas un moi mais j'ai fait le erreur de ma vie parce que je lui envoyer mes photos et la le mec ils me menace parce que je vais faire ma vie avec quelqu'un d'autre et ils ma deja menacé avant et ils à envoyer tout mes photos à m'a famille j'ai perdu le contact avec m'a famille acouse de lui j'ai envie me suicider j'ai deux petites filles princesse je suis vraiment mal aidé moi la personne ils on Tunisie et moi on franç et je suis marocaine

Par **Visiteur**, le **23/07/2016** à **19:34**

Bonjour à tous,
FACEBOOK EST UNE VERITABLE PLAIE !

Par **SJ4**, le **23/07/2016** à **22:59**

ce fil date de 2011 ...

Par **Maman77**, le **19/08/2017** à **16:10**

Bonjour
L ex de mon ex copain me menace sur facebook car ce fini avec son copain elle dit que cest

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

a cause de moi et que je vais le regrette que je dois faire

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés